

31 Décembre 1934

Les influences qui nous régissent

Si nous avons déjà souligné la nécessité pour le Mandat de définir la doctrine et sa méthode et si nous y revenons encore aujourd'hui, c'est que dans une répartition des pouvoirs ou le Haut-Commissaire est tout, il importe singulièrement aux Libanais de connaître quelle ligne de conduite la France se propose à leur égard.

Car dès qu'on examine l'histoire du Mandat dans notre pays, on est surpris de constater que ses applications successives ont été conditionnées ni par la situation au Liban ni par une évolution continue dans la conception que pourrait se faire de lui-même ce Mandat.

De nombreux facteurs ont agi sur les attitudes du Mandat français, qui auraient dû lui rester étrangers.

En effet, un Mandat bien compris et bien défini devrait se soucier aussi peu de la politique générale du pays qu'il représente, de la manière dont on conçoit ailleurs un mandat ou un système colonial ; aussi peu des idées en cours à Genève ou dans les salles de rédaction parisiennes, que de celles des autres puissances à son égard ; et même aussi peu des réactions intérieures que des tendances personnelles du Haut-Commissaire au pouvoir.

Et pourtant, qui ne sait, dans tout le territoire des pays sous mandat et en France, dans les milieux où l'on s'y intéresse, que la politique mandataire d'un ministère radical et celle d'un ministère d'union nationale déterminent chez nous des variations si sensibles qu'elles vont souvent jusqu'à la transformation du personnel du Haut-commissariat ; qu'un traité anglo-iraquien lance le projet d'un traité franco-syrien ; que les événements d'Égypte ou des Indes provoquent des réactions dans les milieux nationalistes et par contrecoup, chez des dirigeants ; que l'état d'esprit de Genève dicte forcément un peu celui de Beyrouth, que l'idée de dictature, si enfin elle est agitée en France, peut fort bien suggérer ici des méthodes dictatoriales.

Autant d'influences fâcheuses – et inévitables, et qui gêneront autant les Libanais soucieux de l'avenir de leur pays que les Français qui ont à cœur d'accomplir au Liban œuvre utile. Influences qui persisteront aussi longtemps qu'on n'aura pas donné au Mandat sa doctrine intrinsèque.